



LE SILLON VERT

La revue des écologistes de Champagne-Ardenne

n°4 / avril, mai, juin 2025

 **LES ÉCOLO
GISTES**
CHAMPAGNE-ARDENNE





ÉDITORIAL



Ces dernières semaines ont été marquées par des reculs historiques en matière d'écologie.

- Assouplissement du zéro artificialisation nette et reprise des travaux de l'A69 : on va pouvoir bétonner à tout va !
- Suppression des Zones à Faibles Émissions (ZFE) : bien sûr cette mesure qui éloigne les voitures les plus anciennes des centre-villes était mal fichue et il manquait des mesures pour accompagner les moins riches. Mais dans les villes écologistes comme Strasbourg nos maires avaient fait de leur mieux pour rendre ces mesures socialement acceptables. Peut-on accepter que 40 000 personnes meurent prématurément en France chaque année du fait de la mauvaise qualité de l'air ? Les plus précaires sont les premières victimes ; cette question de la pollution de l'air par le diesel et autres particules fines constitue un scandale sanitaire

aussi important que l'était celui de l'amiante. Nous ne pourrions pas dire que nous ne savions pas...

- Proposition de loi dite Duplomb-Menonville, censée « lever les contraintes au métier d'agriculteur » votée au sénat et soumise à une commission mixte paritaire au parlement, écrite par et pour l'agrobusiness, elle marque un terrible retour en arrière. Le texte prévoit notamment de ré-autoriser un pesticide de la famille des néonicotinoïdes, les fameux produits tueurs d'abeilles, et de faciliter la multiplication des fermes-usines comme cet élevage intensif de poulets à Sarry, près de Chalons-en-Champagne.

Les écologistes promeuvent une agriculture de territoire au travers des plans alimentaires territoriaux comme celui des Crêtes ; l'agroécologie, particulièrement l'agriculture biologique, en recul pour la première fois en 2024, et injustement oubliée par l'État et la Région.

Dans la région et ailleurs les écologistes se battent pied à pied pour combattre ces reculs,
Rejoignez-nous ! ■

Christophe Dumont

Comité de rédaction :

Bureau exécutif régional, Christophe Dumont, Catherine Le Goff, Nadine Soret, Antonie Hartman, Evelyne Bourgoïn, Ludivine Perard.

Photo de couverture : «Barbecue au jardin partagé de Signy-l'Abbaye,» de Isabelle Henry

Images : Freepik.com, Carol

Conception graphique : Roxane Gay



ARDENNES

Quelles mobilités dans les zones rurales ardennaises ?

Se déplacer sans voiture ni permis

Se déplacer en zone rurale constitue souvent un vrai défi, surtout pour ceux et celles qui n'ont ni voiture ni permis. La population vieillissante et la nouvelle réglementation sur les bons de transport de la Sécu augmentent l'ampleur du défi à relever pour les C.C. (Communautés de Communes) qui ont compétence sur le quotidien des administrés. Faisons un petit tour pour explorer les modalités choisies par les sept CC rurales ardennaises (hormis Ardenne Métropole).

Les choix des Communautés de Communes

La CC du Pays Rethélois qui se dit « génératrice de liens » a aménagé trois aires de covoiturage avec parc à vélos et bornes de recharge ; une quatrième, la plus grande, a été mise en place par le Département. Toutes sont axées sur la A34 pour servir les allers et retours quotidiens vers la région rémoise : une bonne idée, certes, mais surtout un service complémentaire pour les automobilistes.



Sur le territoire éclaté de la **CC Ardennes-Rives de Meuse**, la problématique du transport public se pose depuis 25 ans. Dès 2001 est envisagée la mise en place d'un service public ouvrant l'accès au transport privé par taxi : « L'Aide à la Mobilité ». Les personnes éligibles sont les seniors (60 ans et plus) dans l'incapacité de conduire ou les personnes de 80 ans et plus conduisant encore. Les trajets hors CC, - professionnels ou pris en charge par tout autre organisme (Sécu, ANPE) - sont exclus, comme les déplacements transfrontaliers. L'utilisateur paie le prix du taxi fixé par arrêté préfectoral avec un maximum de 50 transports annuels à effectuer grâce à neuf entreprises agréées. De plus, « la Pointe » est dotée d'une ligne de train, véritable colonne vertébrale du transport en commun sur ce territoire.

Sur la **CC Vallées et Plateau d'Ardenne**, aucun transport adapté n'est proposé !

La **CC de l'Argonne Ardennaise** propose le service « Rezo Pouce » depuis son site internet ou en mairie, que l'on possède ou non

un véhicule. Ainsi, les personnes véhiculées viennent en aide à celles qui ne le sont pas mais peuvent à leur tour être passagères. Près de 265 panneaux de stop ont été implantés sur le territoire afin de garantir une couverture maximale. Une fois la carte de membre reçue, deux options possibles : le mode autostop traditionnel, sous un panneau dédié, ou le mode covoiturage par le site. Un vrai outil d'entraide !

Sous le titre « Agir pour l'environnement » la **CC des Crêtes préardennaises** propose le service « Rezo Pouce » comme dans le territoire de **CC de l'Argonne Ardennaise**. La CC pilote également un Schéma Directeur Cyclable pour aménager un réseau de pistes adaptées aux vélos. Elle a réouvert en 2011 la gare de Poix-Terron qui assure des trajets cadencés chaque heure vers Reims et dans l'autre sens. Depuis 2015, une aire de covoiturage a également vu le jour à Poix-Terron.

La **CC des Portes de Luxembourg**, en collaboration avec Familles Rurales des Ardennes, a mis en place un service de mobilité solidaire sur son territoire. Les habitants éligibles (sur critères financiers), doivent être sans permis de conduire ni moyen de locomotion. L'inscription à ce service exécuté par des bénévoles s'effectue auprès de Familles Rurales. Après réservation la veille une solution sera proposée, à 2€ ou 4€ selon la distance. En plus la CC propose une aide à l'achat d'un vélo : unique !

La **CC Ardennes Thiérache** encourage également le développement du covoiturage pour une mobilité plus durable et solidaire. Une application dédiée, Thiérache Covoit (extension de l'appli Ardennes Thiérache) a été lancée pour faciliter la mise en relation des habitants et organiser facilement leurs trajets partagés. De plus, un projet d'aire de covoiturage, annexé au nouvel arrêt de bus sur la ligne TER Hirson-Charleville, à Mon-Idée est en cours de réalisation. Il offrira un point de rencontre sécurisé et adapté aux besoins.

Allons-y !

On a fait le tour et vu que des solutions existent. Les choix des Communautés de Communes témoignent de vraies différences en termes de volonté politique. Inspirons-nous des modèles les plus vertueux pour franchir le pas et avancer vers une société moins polluante et plus solidaire ! ■

AUBE

LA CUMA¹ DES ORMES

Sonia Meirhaeghe, une femme engagée pour son territoire

En 2018, après une première installation en élevage, Sonia Meirhaeghe reprend la ferme familiale à Feuges dans l'Aube. Dans un département d'agriculture intensive et conventionnelle, elle s'installe en agriculture bio au sein de la CUMA des Ormes, dont elle a été l'initiatrice. Femme d'engagement et de conviction, elle devient maire en 2020. Alors présidente du GAB 10², elle déclare en mars 2020 : « La société prend conscience qu'il faut consommer différemment [...] ». Prévoyante, elle appelle les agriculteurs bio à acheter leur matériel en commun et à unir leurs forces : « Si nous ne le faisons pas, nous laissons la place à la concurrence mondiale ».



Sous ses deux « casquettes » de maire et présidente du GAB 10, elle s'investit pleinement pour accompagner les agriculteurs bio ou en conversion. La CUMA étant située sur une nappe phréatique, le bio est ici un enjeu sanitaire essentiel pour le territoire. À l'heure où tant de zones de captage des eaux potables sont polluées, choisir de n'utiliser ni pesticides, ni engrais de synthèse relève du bon sens.

« A plusieurs, on va plus loin ! »

La CUMA des Ormes comprend 12 exploitations qui mutualisent tout : matériel, bâtiments, assolements³ et personnel, jusqu'à la commercialisation. Au total ce sont 1200 hectares cultivés de céréales, betteraves sucrières, chanvre, luzerne, légumes de plein champ, plantes aromatiques et depuis peu médicinales avec

l'accompagnement du CIVAM⁴ de l'Oasis. La structure en CUMA dite intégrale et la diversification des cultures permettent de mieux maîtriser les coûts ; travailler et décider en équipe amène à profiter de compétences multiples ; la prise de risque liée à l'innovation est mutualisée. À plusieurs on va plus loin !

Le travail en coopération fait ses preuves. Nous appelons à encourager la mutualisation qui est bonne pour les finances et l'environnement.

Prendre soin des femmes et des hommes de la terre

La CUMA emploie deux salariés en CDI et une dizaine de saisonniers, fidèles d'année en année. Elle veille au quotidien sur leurs conditions de travail ; elle a notamment acquis un minibus pour leur transport et un lit de désherbage qui évite les douleurs et prévient les TMS⁵. En outre, elle accorde une importance particulière à la formation. Veiller au maintien de paysan.nes dans nos campagnes c'est aussi veiller à l'attractivité des métiers salariés de l'agriculture.

Récompensée par le prix du CESER⁶ Grand Est !

En 2022, avec Benoit BITEAU, alors député européen, nous étions une dizaine de militant.es écologistes de l'Aube et de la Marne à découvrir la CUMA des Ormes. Nous avons été enthousiasmé.e.s et conquis par la démarche et les perspectives décrites par Sonia Meirhaeghe.

En 2024, c'est le Jury des Prix des Solidarités Rurales du CESER qui récompense doublement la CUMA des Ormes pour ses efforts en matière d'innovation, d'environnement, d'emploi, de solidarité, d'insertion sociale et d'économie : exemplaire et inspirante, elle coche toutes les cases. Le changement de pratiques est indispensable ; ce sont de telles initiatives qui indiquent le chemin ! ■

1 CUMA : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole.

2 Groupement des Agriculteurs Biologiques de l'Aube

3 Assolement : procédé de culture par succession et alternance visant à préserver la fertilité d'une parcelle.

4 Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

5 TMS : Troubles Musculo-Squelettiques

6 CESER : Conseil Economique Social et Environnemental de la Région

MARNE

Du «petit» nucléaire à nos portes ?

La sucrerie Cristal Union a-t-elle ou non un projet d'installation d'un petit réacteur modulaire (SMR) sur son site de Pomacle-Bazancourt (51) ou celui d'Arcis-sur-Aube (10), pour décarboner l'énergie de ses grands sites industriels ? C'est en tout cas ce que prétend la start-up Jimmy Energie. Les dirigeants de Cristal Union, quant à eux, ne veulent rien communiquer. Pourtant les habitant.es sont en droit de savoir. Un tel projet suscite de multiples questions.

Quelle est la technologie du SMR porté par la société Jimmy qui prétend avoir conclu un partenariat avec Cristal Union ? Ces petits réacteurs modulaires (SMR) annoncés par Macron sont-ils une solution de décarbonation ? Sont-ils prêts à être déployés ? La menace est-elle pour demain ? Quels sont les risques ?

Afin de tenter d'y répondre, la commission énergie des Ecologistes et le groupe local des Ecologistes de la Marne ont sollicité l'expertise d'**Antoine Bonduelle (E&E Consultant)**, ex Conseiller au Conseil Economique Social et Environnemental, au titre de l'ONG Réseau Action Climat, et co-réviseur des rapports du GIEC. La conférence s'est tenue le 19 mai 2025 à Caurel, village situé à quelques kilomètres du site.

Parmi les participants, des maires, des militants de partis politiques, des représentants d'associations et quelques habitants du village. La présentation était très technique, passionnante et de très haute qualité (1). Nous nous tenons à disposition, pour de plus amples détails, n'hésitez pas à nous contacter.

(1). Voir ["Enquête sur les petits réacteurs nucléaires SMR - mars 2024 Auteur : Antoine Bonduelle, E&E Consultant"](#)

Mirage ou vraie solution ?

Tels qu'ils sont présentés les SMR serviraient à remédier aux coûts élevés et aux retards des grands réacteurs nucléaires. En réalité la grande majorité des projets proposés sont aujourd'hui à l'état d'esquisse, ou de prototypes en Chine et en Russie. Les retards sont énormes, les performances médiocres et le coût initial de développement, puis les coûts de construction, de maintenance et d'évacuation des déchets sont très élevés.

Le SMR est présenté comme un ensemble de modules fabriqués en usine, qui seraient ensuite assemblés et livrés clé en mains sur les sites d'utilisation. Mais construire un petit réacteur nucléaire reste un projet lié au site, et pas un produit industriel de série. Compte-tenu des milliards nécessaires, il est illusoire

de les rendre compétitifs par un effet de série. Pour un MWh produit la part de matériaux consommés est 4 fois plus importante que pour un EPR.

Ce que souhaitent les promoteurs de ces projets c'est un allègement des exigences réglementaires contre les menaces internes (sûreté) ou externes (sécurité). Je vous laisse imaginer les risques, surtout lorsque ces technologies sont présentes en de multiples endroits avec la circulation de pièces et déchets sur



des camions. Quel assureur accepterait de couvrir de tels risques sur un site privé ? Autre risque qui n'est pas des moindres, les SMR représentent un risque accru de prolifération nucléaire.

Le calendrier des petits réacteurs SMR, les placerait bien au-delà des échéances de la crise climatique, Même si toutes leurs difficultés étaient levées, les petits réacteurs SMR ne seraient pas opérationnels pour les échéances de la crise climatique. Ils ne constituent pas une option de décarbonation.

Selon ces décryptages, nous sommes en droit de nous interroger sur les vraies raisons de la mise en avant de ces SMR par Emmanuel Macron. Nous pouvons imaginer qu'il faut justifier les milliards fléchés sur le nucléaire, pour l'armée ? pour les EPR ? pour limiter les investissements dans les énergies renouvelables ? pour continuer à idéaliser notre prépondérance dans les énergies décarbonées ? ■

Soirée d'échanges avec David CORMAND, Député Européen Les Ecologistes, le 03 juin 2025 à Reims



accompagner, David Cormand consacre depuis plusieurs années une large part de son temps à l'étude des problématiques liées au développement et à l'utilisation de ces technologies. Il est à l'avant-poste pour dénoncer les dérives géopolitiques de manipulation et d'ingérence, mais également les dangers croissants de la cybercriminalité très active pour déployer le narcotrafic.

Aujourd'hui on assiste à un véritable accaparement des pouvoirs par les GAFAMs et les grandes firmes. Avec un niveau d'ingérence de plus en plus élevé, celles-ci menacent notre démocratie et portent atteinte à notre

David Cormand a présenté rapidement le contexte politique, où les élus de droite et d'extrême droite, tout comme les grands groupes de l'agro-industrie, de l'acier, de l'habillement, ou du numérique, n'ont aucun intérêt à changer de système. Ce contexte menace chaque victoire obtenue et bloque des avancées indispensables sur lesquels les verts travaillent au Conseil de l'Europe : lutte contre l'obsolescence programmée, surconsommation, fast-fashion, emprise des GAFAMs.

Le député a ensuite répondu aux questions du public, qui a apprécié ce temps d'échanges.

Dans le contexte de la proposition de loi Duplomb, des inquiétudes ont bien sûr été exprimées. L'autre sujet plébiscité fut le numérique et l'Intelligence Artificielle. Le rôle du politique étant de prévoir et

souveraineté. Sous couvert d'innovation technologique - qui devrait forcer l'admiration - elles s'emparent de nos data à des fins commerciales, idéologiques et politiques. De plus, elles s'exonèrent largement de l'impôt au détriment des Etats.

«La question du développement de l'IA et du numérique n'est pas une question d'innovation technologique, c'est une question politique dans le sens où elle concerne l'ensemble des citoyennes et des citoyens et l'avenir de nos sociétés démocratiques....

L'échelle européenne est nécessaire pour obtenir une masse critique face à ces menaces gigantesques.»

Les échanges se sont poursuivis autour du verre de l'amitié. ■

Evelyne Bourgoïn

ZOOM SUR LA BIO

Le Projet Alimentaire Territorial des crêtes : un modèle inspirant

Naissance du projet

En 2020, les élus de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises constatent que l'agriculture locale, bien qu'exportatrice, ne couvre pas les besoins des habitants. Sous l'impulsion de Jean-Marie Oudart, le Conseil décide de soutenir l'installation de paysans dans des productions manquantes et d'aider à leur transformation sur place.

Un poste « Agriculture et Développement Durable » est créé, soutenu financièrement par l'ADEME. C'est ensuite le PNA qui le financera, jusqu'en 2024, reliant Agriculture et Alimentation en un Projet d'Alimentation Territorial. Cette mission d'intérêt général, confiée à Isabelle HENRY, devrait se poursuivre en 2025-2026 grâce aux fonds européens LEADER.

De l'élaboration à la réalisation : une dynamique vertueuse pour tout un territoire

Un vaste travail de réflexion et d'échange avec les acteurs locaux permet d'abord d'identifier plusieurs priorités pour définir les actions à mener. L'objectif agricole renforcera l'offre alimentaire locale en développant une agriculture plus durable ; des circuits courts desserviront les habitants au plus près. Le volet alimentaire viendra améliorer la qualité des menus

En 2025, c'est l'axe « Santé » qui est mis en avant : « oui à l'ordonnance verte ! »

dans la restauration collective. Ainsi, une alimentation locale de qualité pourra devenir accessible à toutes et tous.

Labellisé par l'Etat au niveau 1, le PAT propose des formations techniques aux agriculteur·ice·s (bilan carbone, agroforesterie...) accompagnées d'aides financières ciblées. Très vite, le projet passe au niveau 2. Il vise désormais à fournir 10 à 50 % de produits locaux dans les paniers des ménages, tout en soutenant l'installation ou la conversion de fermes et cultures en bio. La logistique se développe pour approvisionner



au mieux les commerces locaux en produits laitiers, viande, végétaux, etc... ; la collecte des pneus usagés est organisée pour éviter la pollution des sols et des nappes phréatiques ; l'achat de matériel d'occasion est encouragé pour limiter l'endettement et favoriser le recyclage.

Le PAT possède aussi un versant pédagogique en direction des enfants et des adultes : visites de fermes, défi « Familles Alimentation », campagne de pesée contre le gaspillage alimentaire en restauration collective, soutien aux produits locaux dans les cantines, création d'une Cuisine Centrale à Auvillers-les-Forges ou encore proposition de formation en cuisine végétale destinée aux cuisiniers. A Launois-sur-Vence, les colis de Noël destinés aux anciens sont exclusivement composés de produits issus du territoire.

En 2025, c'est l'axe « Santé » qui est mis en avant. Une « ordonnance verte » (paniers composés de produits bio financés à 50 % par la ComCom des Crêtes) est proposée aux femmes enceintes et aux parents d'enfants jusqu'à 3 ans. A Signy-L'Abbaye, un jardin partagé permet aux personnes de renouer le contact avec la terre et les légumes, en favorisant activité physique et échanges culturels. A Saint-Loup-Terrier, une association de bénévoles s'apprête à ouvrir une épicerie participative. Et (scoop !) durant la Semaine du Goût, du 13 au 16 octobre prochain, un repas bio sera organisé dans un collège du secteur !

Le PAT accroit sa visibilité, avec la création d'un guide des producteurs locaux et d'une signalétique

dédiée aux fermes des producteurs en vente directe. L'animation d'un atelier culinaire itinérant (foodtruck) contribue à favoriser un premier contact avec les produits du terroir. Mais c'est surtout grâce au précieux soutien des collectivités territoriales, structures et associations que les réalisations sont concrétisées.

Mobiliser les énergies pour un projet collectif rencontre des freins et difficultés. Le milieu agricole a été soumis à rude épreuve ces dernières années (épizooties destructrices, dérèglements climatiques, péripéties de la loi EGalim, attribution des aides de la PAC défavorables aux petites exploitations, concurrence déloyale des importations...). Dans cet environnement morose, grande est la tentation du repli sur soi. Il faut convaincre pour rompre l'isolement, faire évoluer les mentalités, lever les doutes et redonner le goût et la force de poursuivre. La motivation de l'équipe et les aides financières attribuées par la ComCom des Crêtes jouent ici pleinement leur rôle.

« Nourrir le territoire »

En partant de l'existant et des attentes de chacun.e, il est possible, grâce à une vision programmatique concertée, d'agir comme un levier pour revenir aux fondamentaux : oui, une agriculture respectueuse de l'environnement peut nourrir le monde durablement sans impacter l'avenir de nos enfants. Maintenir la polyculture élevage en zone rurale permet aussi de conserver pâtures et haies en limitant l'érosion tout en contribuant au bien-être des éleveurs. Au final, à travers le partage d'expérience, l'entraide et la mutualisation, toute une profession retrouve le sens de son travail et c'est l'état de santé de toute la population qui s'améliore. La diversité des actions mises en place et l'adhésion d'un grand nombre d'acteurs locaux dans le cadre du PAT des Crêtes montrent que de telles initiatives collectives modèlent un territoire en transition où il fait bon vivre. ■

Nadine Soret

Rencontre avec Pierre-François Chavannes, Agriculteur céréalier châlonnais, vice-président de Bio de la Marne

Une querelle de génération ?

«[...] ça a été compliqué de gérer ma relation avec mon père. Passer en bio, c'est un peu une condamnation des pratiques non bio, donc ça a été assez chaud... Alors heureusement, on s'aime beaucoup lui et moi. Et puis je pense qu'à son époque, j'aurais fait comme lui. La bio est quand même quelque chose d'assez récent [...] Elle a explosé au début des années 2000. C'est à ce moment-là qu'on a commencé à se sentir un tout petit peu accompagné. Donc, lui, ça ne correspond tellement pas à son époque que je ne peux pas lui jeter la pierre...

Comprendre l'histoire du système

On ne peut pas jeter la pierre au conventionnel, ils sont pris dans un système qui est un vrai broyeur, quoi ! J'aimerais qu'on parle de ça. Pourquoi le conventionnel ? C'est pas naturel,

c'est quelque chose d'extrême ! Déjà, on est sur l'injonction d'après-guerre de nourrir la France - qui a débouché dans les années 80 sur des surproductions. Et comment ? En utilisant la mécanisation et beaucoup d'intrants. Alors, que ce soit ferti ou phyto, beaucoup d'engrais et beaucoup de produits de protection des plantes. Il ne faut pas croire que tout ce système - qui était bien content de vivre et de gagner sa vie - allait dire : « Bon, voilà, On produit trop, maintenant mettez en moins. » Non, ça ne s'est passé comme ça, évidemment. Donc : « on va nourrir le monde ! » et les paysans se sont sentis comme anoblis. Nourrir la France, c'est bien mais le monde, c'est encore mieux !

Donc forcément, ils ont adhéré. C'était une vraie fierté, sans voir en fait qu'ils étaient déjà complètement devenus les esclaves d'un système.

Des paysans pris en sandwich

Les paysans sont pris en sandwich entre tout un tas de fournisseurs habiles en marketing qui savent se rendre indispensables et rassurent un métier très risqué. Si on arrive avec un produit qui va réduire le risque, le paysan va forcément être réceptif ! [...] Il y a un gros business à faire tourner... Mais, on ne dit pas aux paysans « T'es là pour faire tourner le business ! ». On ne lui dit surtout pas, même s'il est majoritairement là pour ça aujourd'hui... Alors on est pris en sandwich avec, en amont, des fournisseurs qui se goinfrent sur nous et en aval, tous ceux qui achètent nos productions et nous payent à coups de triques. »

Propos recueillis par Catherine LE GOFF le 12/03/2025 dans le cadre de l'Université Populaire d'Écologie de la Marne, diffusés avec son aimable autorisation.



CONTRÔLÉ PAR FR-BIO-01
AGRICULTURE UE/NON-UE

CERTIFIÉ



AGRICULTURE
BIOLOGIQUE

Recul historique pour l'agriculture bio en Grand Est

Après avoir multiplié ses effectifs par 3 en 10 ans, l'agriculture biologique marque le pas. Depuis 2024 ses effectifs décroissent en Grand Est, dans l'indifférence des pouvoirs publics.

Avec 154 nouvelles fermes en 2024 pour 217 cessations, pour la première fois notre région a vu la bio reculer, en termes de nombre de fermes, mais plus encore en matière de surface cultivée car les arrêts se font en grande culture et on s'installe en viticulture et en maraîchage, sur de plus petites surfaces. La bio c'est aujourd'hui 10 % des fermes et 8 % de la surface agricole utile de notre région.

Certains départements comme l'Aube et les Ardennes connaissent une véritable hémorragie. Dans les Ardennes on comptabilise 28 interruptions pour 3 conversions en 2024. Si quelques arrêts sont le fait de producteurs de luzerne, ils concernent aussi et surtout les producteurs laitiers. Laurent Cousin, ex-président de Bio Grand Est et producteur de lait en Thiérache ardennaise, disait il y a quelques mois écouler les 2/3 de sa production dans la filière conventionnelle, faute de débouchés en bio ; il craint aujourd'hui des déconversions nombreuses.

Pourtant le même Laurent Cousin nous indiquait que les problèmes de la filière seraient en partie résolus si les pouvoirs publics jouaient pleinement leur rôle...

«Les problèmes de la filière seraient en partie résolus si les pouvoirs publics jouaient pleinement leur rôle.»

Un désengagement de l'État et de la Région

La loi EGALIM en particulier, votée en 2018, impose aux collectivités d'introduire 20 % de produits bios dans la restauration collective. La Région en est loin, arrivant péniblement à 9 % de bio dans les cantines des lycées, soit moins que ce qui était pratiqué en 2015 en Champagne-Ardenne. Les crédits consacrés à l'introduction de la bio dans les cantines des lycées furent alors supprimés à l'avènement du Grand Est, pour être rétablis récemment, 10 ans de perdus....

Qui veut la peau de l'Agence Bio ?

Alors que l'agriculture bio fêtait ce printemps les 40 ans de son label AB, l'Agence Bio, la structure publique en charge du développement, de la promotion et de la structuration de l'agriculture bio française se voyait supprimer les deux tiers de ses crédits !

publicité «c'est bio la France» dont la première saison est tournée, mais dont les deux prochaines vagues sont de fait annulées par ces restrictions de budget.

Cette nouvelle est apparue le jour du lancement de la campagne de

Pourtant en ces temps maussades pour la bio, celle-ci aurait bien besoin que la demande soit stimulée par ces actions de communication, car en définitive ce seront les paysans bio qui subiront les effets de ces coupes drastiques.

L'État a abandonné l'aide au maintien en 2018 en agriculture biologique, aide qui consistait en un paiement pour services environnementaux pendant les 5 ans qui suivaient les cinq premières années de l'aide à la conversion. Aide à la conversion dont le plafond fut baissé de 20 % par la Région en 2020 devant le boom de la bio ! La même Région a supprimé l'aide à la certification bio alors qu'elle verse une aide à la certification pour des labels beaucoup moins exigeants qu'elle promeut, affaiblissant d'autant l'agriculture bio.

Pourtant les aides sont nécessaires si l'on veut atteindre les 14 % des fermes bio en Grand

Est en 2027 et les 30 % des surfaces agricoles en France en 2030 prévues par la loi ; rappelons que ces objectifs ont été fixés en raison des aménités de l'agriculture bio pour la santé publique, la qualité de l'eau et des sols. Si le projet a changé il faudra que l'État et la Région le disent ! ■

LES ÉLUS À LA RÉGION

22 poussins sur une feuille A4 : le conte cruel de l'élevage intensif

Il était une fois, vingt-deux poussins entassés sur une simple feuille A4. Ces petites vies, privées d'espace et de liberté, voyaient chaque jour leur cohabitation devenir plus difficile, leur bien-être s'amenuiser. Face à leur détresse, le grand méchant loup – symbole d'un système industriel sans scrupules – riait de toutes ses dents. Il leur lança alors, cynique : « Ce n'est pas bien grave, dans trente-cinq jours, vous ne serez plus de ce monde. »

Ce conte n'a rien d'une fable pour enfants. Il s'agit malheureusement de la réalité...

Non au méga-projet d'élevage de poulets de chair sur la commune de Sarry

Le groupe écologiste a récemment tiré la sonnette d'alarme concernant un projet d'élevage intensif de poulets à Sarry, à proximité immédiate de Châlons-en-Champagne. Porté par l'exploitation Maillet-Durin, ce projet prévoit la construction de deux bâtiments de 2 200 m² chacun, pour une capacité totale de 101 200 poulets de chair en même temps, destinés principalement à l'industrie agroalimentaire.

Face à l'ampleur de ce projet et à ses impacts potentiels sur l'environnement, la santé publique et le bien-être animal, nous avons officiellement exprimé notre opposition. Le groupe écologiste a déposé une contribution dans le cadre de l'enquête publique, qui s'est tenue du 16 décembre 2024 au 18 janvier 2025. Nous avons également interpellé le préfet de la Marne par courrier afin de demander l'abandon de ce projet, qui va à l'encontre des enjeux de transition écologique et de préservation de la biodiversité.

Ce modèle d'agriculture intensive soulève des inquiétudes majeures sur les plans environnemental, sanitaire, économique et éthique.

1. Une atteinte au bien-être animal inacceptable

Alors que l'Autorité européenne des aliments recommande une densité maximale de 6 poulets par m², la densité prévue ici est de 22 poussins par m², ce qui dépasse largement les recommandations pour garantir un minimum de bien-être animal. Selon l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), une forte concentration d'animaux dans un espace restreint favorise le stress, les blessures et la propagation de maladies. Ce type d'élevage va

à l'encontre des attentes croissantes des citoyens pour des pratiques agricoles plus respectueuses des animaux.

2. Des impacts environnementaux préoccupants

Les élevages intensifs sont connus pour leurs émissions massives d'ammoniac, qui contribuent à la pollution de l'air et des sols. La gestion des déjections animales, en particulier dans un projet d'une telle ampleur, présente un risque élevé pour les nappes phréatiques et les cours d'eau locaux. Par ailleurs, ces installations participent à l'augmentation des gaz à effet de serre, accentuant ainsi les défis climatiques auxquels nous devons faire face.

3. Des risques sanitaires non négligeables

Les élevages intensifs sont des foyers potentiels pour le développement et la propagation de pathogènes zoonotiques (comme la grippe aviaire), posant un risque direct pour la santé publique.

De plus, l'utilisation fréquente d'antibiotiques dans ce type d'élevage favorise l'émergence de bactéries résistantes aux traitements, une menace reconnue par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

4. Un modèle économique non durable

L'agriculture intensive favorise une concentration des profits au détriment des petites exploitations locales. Ce projet pourrait fragiliser les fermes familiales environnantes, qui peinent déjà à rivaliser avec les prix bas imposés par ce type de production industrielle.

Pourtant, ces fermes jouent un rôle crucial dans le maintien du tissu économique et social rural tout en proposant des produits de qualité supérieure.

5. La nécessité d'un modèle alternatif : l'agriculture paysanne

Face aux défis environnementaux et sociétaux actuels, il est urgent d'encourager un modèle agricole plus durable et respectueux. Les fermes familiales ou paysannes privilégient des pratiques agroécologiques (densité animale réduite, accès à l'extérieur, rotation des cultures) qui préservent la biodiversité tout en répondant aux attentes des consommateurs pour une alimentation saine et éthique. Ces modèles créent également davantage d'emplois locaux et renforcent la résilience économique des territoires ruraux.

Ce projet ne répond ni aux enjeux environnementaux ni aux attentes sociétales actuelles en matière d'agriculture durable et éthique. Nous avons donc invité le préfet à reconsidérer ce projet et à l'orienter vers un modèle respectueux du bien-être animal, de l'environnement et du tissu économique local. ■

Ludivine Perard

Ce projet ne répond ni aux enjeux environnementaux ni aux attentes sociétales

CARTE BLANCHE À ...

L'ATELIER CITOYEN

propulsé par AUBE ECOLOGIE



Jean-Paul BRAUN, 1^{er} adjoint à La Chapelle Saint-Luc (Métropole Troyenne) et président d'Aube Ecologie, est à l'origine du projet de l'Atelier Citoyen implanté dans le quartier populaire Chantereigne.

Qu'est-ce que l'Atelier Citoyen ?

On s'est lancé dans cette aventure pour parler d'écologie dans un quartier populaire. Ce n'est pas facile de franchir ce pas entre la population qui vit sur place et les militants écologistes. Lorsque le premier réflexe est « ça coûte combien ? » et que la priorité est de « sauver sa peau », un service gratuit, solidaire et citoyen est inenvisageable ; il y a un vrai décalage ! Il faut créer du lien et arrêter d'intellectualiser. En se rendant sur place, on constate que mettre la main à la pâte ensemble permet de tirer des fils sur l'environnement autour de valeurs citoyennes telles que le partage et l'échange. L'association « Banlieues Climat » le fait très bien car ils « ont les codes ». Nous, on les apprend... Nous découvrons des cultures différentes (langue, cuisine...), des parcours de vie ou des origines géographiques éloignées, un vécu parfois traumatique. Gardons-nous d'être donneur ou donneuse de leçon et apprenons à écouter plutôt que de donner la bonne parole.

Cela fait maintenant deux ans que nous menons nos ateliers citoyens. Et bien la semaine dernière, pendant l'atelier plantation, pour la première fois on nous a amené du thé et des gâteaux ! Ceux qui réparent les vélos nous connaissent bien maintenant, grâce à l'atelier d'auto-réparation LUCAVELO. D'ailleurs LUCAVELO s'est déplacé à deux reprises au CADA¹ et ceux qui ont appris les gestes les dupliquent pour les transmettre à leur tour !

Comment parvenez-vous à faire vivre l'association ?

Nous sommes seulement une dizaine de bénévoles. Nous avons envisagé de prendre un.e stagiaire, mais

cela nécessiterait un suivi quotidien. Et pour l'instant, on n'a pas les forces nécessaires. D'un point de vue financier, mes indemnités d'élus servent à financer les frais, les associations partenaires règlent une cotisation, et la subvention accordée par Les Ecologistes de Champagne-Ardenne paie la moitié du loyer du local.

Vous louez depuis peu un local ?

Le local de **L'Atelier Citoyen**, est situé 8 rue Jean Moulin à La Chapelle Saint-Luc. Il abrite désormais plusieurs associations partenaires comme TERRE DE LIENS, ZERO DECHET Troyes, ARTISANS DU MONDE, ENERCOOP et une ASSOCIATION FAMILIALE. En hébergeant ces partenaires, nous souhaitons promouvoir localement l'écologie solidaire et citoyenne.

Observez-vous une évolution de la fréquentation... ou pas ?

La demande est en hausse pour plus de fréquence. On sent une envie de présence car le quartier est ainsi valorisé. Une petite bibliothèque a été mise en place autour des thèmes environnementaux. Nous avons déjà touché une centaine de personnes environ, et parmi elles, des gens reviennent régulièrement. Mais la vie dans un quartier obéit à des règles : par exemple, pour faire venir les gens de l'autre côté de la rue, c'est à nous de nous déplacer... Il y a de nouvelles habitudes à prendre... et aussi tellement de choses à faire ! Car en occupant le terrain, on éloigne les « malfaisants ».

Au bout de deux ans, quel bilan tirez-vous ?

L'Atelier Citoyen est en route depuis mars 2023. C'est un beau projet collectif. Un grand merci à tous ceux et celles qui ont mis la main à la pâte ! Nous allons essayer de renforcer notre présence de façon plus régulière, et optimiser l'occupation du local avec un calendrier plus fourni. Il faut continuer malgré l'ambiance actuelle et certains politiques qui détricotent nos actions et les délégitiment. ■

¹ CADA : Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

L'AGENDA



Les Journées d'Été des Écologistes - 41e Édition

Chaque année, les JDE rassemblent environ 2 500 participants autour de trois jours d'échanges, de réflexion et de convivialité. Pour cette 41e édition à Strasbourg, retrouvez une soixantaine d'ateliers, des animations, expositions, librairie, concert, karaoké, stands, food trucks, buvette...

[Guide pratique à télécharger](#) et pour s'inscrire, [c'est ici](#)

Le 05 Juillet La Maison de la Nature fête ses 20 ans !

Venez à Boult-aux-Bois fêter les 20 ans de la Maison de la Nature, cette association d'éducation à l'environnement qui propose des balades, des sorties scolaires, des ateliers thématiques et un point d'accueil touristique. Maison de la Nature, 5 rue de la Héronnière.

**RETROUVEZ
L'ACTUALITÉ DE
LA RÉGION
CHAMPAGNE-ARDENNE
EN CLIQUANT ICI**

Universités des Ruralités Écologistes (URE) - 3 ème édition, les 24, 25 et 26 Octobre à Coutances (50200)

La population rurale doit faire face à des défis qui sont souvent sous-estimés. Il importe de mettre au centre des discussions les enjeux vitaux auxquelles sont confrontés nos campagnes et nos territoires ruraux. Loin des discours simplistes de l'extrême droite, qui cherche à cliver notre société et faire des campagnes leur terrain de jeu électoral, il

est impératif de construire une contre-narration forte, fondée sur la solidarité, l'entraide et l'inclusion. Après la Drôme en 2023 et les Vosges en 2024, c'est dans la Manche que se tiendront les URE 2025. Trois journées de débats, de rencontres et de partage, afin de bâtir ensemble les fondations d'une écologie à l'écoute des ruralités.

Marché du Croc' Local -4 rue de la Cadetière - Boult-Aux-Bois

04 Juillet

Marché festif de producteurs locaux (artisans, produits fermiers...) Restauration assurée par les producteurs locaux. Concert de Leoin Rua (musique irlandaise).

1er Août Marché festif de producteurs locaux (artisans, produits fermiers...)

Restauration assurée par les producteurs locaux. Spectacle des enfants du stage "Musique & Nature" - avec la Maison de la Nature de Boult-aux-Bois

05 Septembre

Marché festif de producteurs locaux (artisans, produits fermiers...) Restauration assurée par les producteurs locaux. Programme d'animation à venir



TÉLÉCHARGER ÉCOLO!, L'APPLICATION MOBILE POUR AGIR EN FAVEUR DE L'ÉCOLOGIE

